

Convention de partenariat CoDep

• Il est conclu un accord de bonne entente entre le CoDep : de LOZERE - 48 -

Et

• L'Amicale des Cyclos Cardiaques, représentée par : ...

Bernard DELMAS.....

Préambule :

L'Amicale des Cyclos Cardiaques est une Confrérie de la FFCT. L'Amicale ne délivre pas de licence.

- Le CoDep partenaire est ainsi dénommé « CoDep Partenaire ».
- Le CoDep Partenaire informera le Correspondant de l'Amicale de la tenue de son Assemblée générale, à laquelle un représentant de l'Amicale pourra participer et éventuellement témoigner.
- Le Correspondant départemental, représentant l'Amicale Cyclos Cardiaques s'engage à participer et faire participer les adhérents de l'Amicale aux manifestations organisées par le CoDep Partenaire ou les Clubs dépendants du CoDep auxquelles il serait invité, avec la possibilité d'installer un stand d'information avec le matériel de l'Amicale.
- L'Amicale inscrira le CoDep Partenaire sur son site internet dans l'espace dédié.
- L'Amicale fera parvenir le bulletin trimestriel « Cœur & Vélo » au CoDep Partenaire, que celui-ci diffusera aux Clubs de son département.
- A la demande du CoDep Partenaire ou d'un Club du CoDep, nous pouvons, de par notre vécu de Cyclo et de Cardiaque, délivrer le message de notre Association « revivre normalement après un incident cardiaque ». L'incitation à pratiquer une activité sportive (*le vélo entre autres*) est très important et une excellente initiative.

Durée de la convention : Une année, reconduite par tacite reconduction.

Le, 23 Juin 2021



Le CoDep Partenaire

P/ le Président du CODEP 48.
Denis CASTAREDE

Site internet :

Contact : Secrétaire du CODEP : MALZAC Michel

Tél. : 06 08 08 17 44

Courriel : timalzac@gmail.com

L'Amicale Cyclos Cardiaques

Site : www.cyclocardiaques.org

Correspondant : Bernard DELMAS

Tél. : 06 84 11 89 69

Courriel : bernarddelmas@orange.fr